

Euronews

Les élections néerlandaises relancent les adversaires de la Constitution européenne

LA HAYE

ENVOYÉ SPÉCIAL

La question européenne, que les grands partis espéraient visiblement éviter dans la campagne pour les élections législatives du 22 novembre, a fait son retour dans le débat politique néerlandais.

Dix-sept mois après le référendum du 1^{er} juin 2005, qui avait vu 61,6 % des électeurs rejeter (trois jours après les Français) le projet de traité constitutionnel, ce retournement est dû au Socialistische Partij (SP), une petite formation de gauche antilibérale qui avait joué un rôle important dans le succès du non.

Cette formation est promise, selon les sondages, à un succès lors des élections. Sa représentation pourrait passer de 9 à 20, voire 25 sièges, sur les 150 de la Deuxième chambre. Le SP a commandé un sondage sur l'attitude des Néerlandais à l'égard de la construction européenne. Selon cette enquête publiée le 12 novembre, 64 % des électeurs s'opposeraient désormais à une éventuelle Constitution. 87 % sont d'accord avec l'idée que « la population n'a pas son mot à dire » dans les décisions prises à Bruxelles.

Une majorité écrasante se dit également hostile à une armée ou une politique étrangère communes. Pour les Néerlandais, l'Europe doit s'occuper d'économie et de rien d'autre.

S'emparant de ces résultats, Jan Marijnissen, leader du SP, a invité les grandes formations politiques à prononcer clairement sur leur

attitude après les prochaines élections : accepteront-ils, par exemple, de reprendre des discussions sur la Constitution avec la chancelière Angela Merkel, qui a dit sa volonté de relancer le projet de traité lors de la présidence allemande de l'Union, au premier semestre 2007 ?

« *Ceux qui se taisent aujourd'hui devront se prononcer le 1^{er} janvier 2007. Il serait bon que les électeurs sachent clairement, avant les élections, que leur non restera bien un non après le scrutin* », a expliqué Harry Van Bommel, porte-parole du SP pour les questions européennes.

M. Bot exclut
que son pays
approuve
les propositions
de M. Sarkozy
sur un
« mini-traité »

Son parti se plaît à rappeler qu'au Parlement de Strasbourg, les représentants des deux principaux partis, le Parti chrétien-démocrate (CDA) du premier ministre Jan Peter Balkenende et le Parti travailliste (PVDA, opposition) ont voté une proposition visant à faire adopter un texte constitutionnel avant 2009.

Cette offensive embarrasse les partis chrétien-démocrate, libéral et travailliste, qui s'étaient tous prononcés en faveur du oui en 2005 et restent traumatisés par leur défaite. Ils ont tout fait pour éviter le débat dans la campagne sans parvenir toutefois à gommer la question de l'adhésion de la Turquie lorsqu'elle a été relancée, il y a quelques semaines, à la faveur d'un débat très vif sur le génocide arménien.

Si le programme électoral du VVD (libéral), membre de la coalition au pouvoir, ne fait quasiment

aucune allusion à l'Europe, celui des travaillistes ne s'oppose pas formellement à un éventuel projet de traité, à condition qu'il soit approuvé lors d'un nouveau référendum.

Le parti du premier ministre défend une position semblable. Mais son ministre des affaires étrangères, Ben Bot, a expliqué, le 10 novembre devant un cercle restreint, que, si elle voyait le jour, la Constitution européenne devrait répondre aux « vraies questions » qui préoccupent les citoyens : l'approvisionnement énergétique, la lutte contre le crime organisé, la promotion de la paix et de la démocratie dans le monde, la protection de l'environnement et un processus d'élargissement « mieux contrôlé ». Pas question, en revanche, d'inscrire dans le texte un hymne ou un drapeau européens, a prévenu le ministre.

M. Bot exclut que son pays approuve les propositions de Nicolas Sarkozy sur un « mini traité » : « *Le point faible d'un tel projet est qu'il est axé exclusivement sur les institutions* », a commenté le ministre, qui veut également retirer du projet de traité la charte des droits fondamentaux. Se démarquant de la position affirmée en 2005 par son gouvernement, il rallie ainsi ceux qui entendent éviter une emprise plus grande de la justice européenne sur des questions comme la santé, la sécurité sociale ou la sécurité.

M. Bot se prononce, en outre, pour une reprise dans le texte des critères de Copenhague sur la démocratie, l'Etat de droit, afin que les nouveaux adhérents soient soumis à des conditions plus strictes. ■